

Lyon, le 25 novembre 2019

Madame Larrouy Hélène
Directrice de la DFAC
Immeuble «Le Piazza »
93 rue de la Villette
69003 Lyon

Objet: Préavis de grève

Madame,

Notre organisation syndicale vous a déposé une DCI le 15 novembre 2019. La direction est restée sourde et muette jusqu'au vendredi 22 novembre, nous proposant une rencontre que le vendredi 29 novembre à Paris de 14H30 à 15H30. Ce fonctionnement est inadmissible et l'accord sur le dialogue social est totalement bafoué. Pendant ce temps les restructurations continuent et les risque psycho-sociaux s'accentuent. De ce fait et conformément aux dispositions de l'article L.2512.2 du code du travail, le syndicat Sud-Rail de Lyon dépose un :

Préavis de grève à partir du 01 décembre 2019 à 00h00
jusqu'au 31 décembre 2019 à 23h59 :

Les modalités retenues sont à la discrétion des agents concernés :

- **Arrêt de travail 59 min à la Prise de Service.**
- **Arrêt de travail de 3h55 à la Prise de Service.**
- **Arrêt de travail d'une JS complète.**

Ce préavis couvre tous les agents de la DFAC et tous les agents amenés à les remplacer.

Celui-ci est motivé par :

les suppressions de postes incessantes d'agent d'exécution et maîtrise qui fragilisent encore un peu plus la sécurité du personnel et ferroviaire et créent également des risques psycho-sociaux supplémentaires.

Nous demandons :

- L'arrêt immédiat des restructurations et des suppressions de postes des agents d'exécution et maîtrise sur le périmètre de la DFAC afin d'avoir une base de production fiable et sécuritaire.(SRA,BAD,CRML,CCO, etc.....)

- La mise en place d'actions concrètes contre les risques psycho-sociaux énormes rappelés par le rapport médical. Les agents Fret DFAC accumulant les pertes d'emplois et les restructurations.

Veuillez recevoir, madame la Directrice, nos salutations syndicales.

Pour Sud RAIL :
Jean Pierre Journoud

